

Sas Le Colombier

247 la venue de pernes

84380 Mazan

À l'attention de Monsieur le Maire,

Mairie de Mazan

66 boulevard de la Tournelle – BP 2

84380 Mazan

Le 17/09/2025,

Objet : Demande d'autorisation d'ouverture exceptionnelle – 12 dimanches du Maire, année 2026

Monsieur le Maire,

En tant que Gérant du commerce de proximité U Express, implanté à Mazan, j'ai à cœur de participer activement à la vie locale et de proposer un service de qualité aux habitants comme aux visiteurs de notre commune.

Dans cette optique, et conformément aux dispositions du Code du Travail relatives aux dérogations d'ouverture dominicale, je sollicite votre autorisation pour l'ouverture de mon établissement sur les 12 dimanches du Maire pour l'année 2026, à compter du 28 juin 2026 et jusqu'au 13 septembre 2026 inclus avec une tacite reconduction pour les années futures.

Cette initiative est avant tout mise en place au service des Mazanais et favoriserais l'attractivité du village.

En effet notre démarche permettrait de :

- Répondre aux besoins des habitants : nombre de familles et de personnes actives rencontrent des difficultés pour faire leurs courses en semaine. L'ouverture du dimanche offrirait un service complémentaire apprécié.
- Valoriser les produits locaux : une partie de nos approvisionnements provient de producteurs de la région, ce qui contribue à soutenir l'économie locale et à faire rayonner le terroir de Mazan.
- Renforcer l'attractivité estivale : durant la période touristique, cette mesure permettrait de mieux accueillir les visiteurs, tout en dynamisant l'activité économique du centre-ville.

- Crée de l'emploi local : cette ouverture dominicale représente également l'opportunité de maintenir ou de créer des embauches supplémentaires (étudiants), participant ainsi à la vitalité économique de la commune.

Je suis convaincu que cette démarche est en parfaite cohérence avec l'ambition de Mazan de rester une commune dynamique, accueillante et proche de ses habitants.

Je reste bien entendu à votre disposition pour échanger sur les modalités pratiques de cette ouverture et vous apporter toute précision utile.

